Enfance Népal
Association de Solidarité Internationale

Le Parrainage de vie, cadeau du pont merveilleux entre une vie mal commencée dans un pays des plus pauvres… et la dignité d'un enfant, pour sa résilience.

Les 34 super-boys de Mahendranagar

Une partie des 57 filles et tout-petits à Khokana (Katmandou)

Nous soutenons actuellement 91 enfants accueillis dans deux maisons, l'une en vallée de Katmandou pour les filles et les petits, et l'autre à Mahendranagar pour les grands garçons.

Les histoires de ces enfants sont chacune très particulières, toujours douloureuses, mais l'accueil que nos parrains leur offrent est d'une valeur inestimable dans le contexte extrême du Népal. C'est de leur vie toute entière dont il est question, de leur construction, et de leur résilience.

Les enfants y reconstruisent une vraie famille, ils se sentent et se présentent comme frères et sœurs, et nombre d'entre eux, parmi ceux arrivés déjà grands, décrivent leur maison comme un paradis en comparaison de l'enfer qu'ils ont traversé avant d'y arriver.

Les assistantes qui encadrent admirablement les enfants étaient aussi à l'origine des femmes en grande difficulté, soit veuves, soit divorcées, dont les histoires avaient fait qu'elles étaient rejetées de la très rigide société népalaise.

Dans ce contexte, le parrainage est la seule façon pour nous de pérenniser et de développer les structures car en créant un budget global, il offre un fond de roulement régulier et prévisible.

Le Népal, n'offre pour le moment aucune aide sociale pour ces enfants et leur seul soutien est le nôtre, c'est-à-dire, le vôtre.
Dans ce pays, accueillir un enfant est un lourd engagement, et une grande responsabilité. Pour un bébé, l'engagement pour notre ami Uttar Tamata, responsable des maisons, portera sur 18 ou 20 ans.

La vie est devenue très chère au Népal, l'inflation est à + ou - 10%/an. L'école est payante, nos enfants fréquentent des écoles privées bilingues anglais (seul passeport possible pour leur avenir), il n'y a aucune assurance sociale pour les soins médicaux, et la prise en charge de + de 330 repas/jour est un important budget… alors que les denrées de base (lait, riz, farine, sucre, huile etc…) sont maintenant plus chères que dans les supermarchés « discount » de France.

En revanche, la situation de l'enfance au Népal, ne va pas en s'améliorant, bien au contraire. Le pays se paupérise d'année en année, les familles pauvres le sont de plus en plus, l'alcoolisme fait des ravages au sein des couches sociales défavorisées, et les abandons de famille, les séparations conjugales, les familles recomposées au sein desquelles les enfants de premier lit sont trop souvent maltraités, sont légion.

Cette année, nous avons accueilli 11 nouveaux enfants pour qui nous n'avons encore aucune ressource.

Pour eux, nous recherchons des parrainages en urgence.

Nisha, Swastika et Shoba, Rajan, Amulya, Heena, Shristi et Nisha

- **Nisha, Swastika et Shoba**, avaient perdu leur père. Leur mère est morte lors du tremblement de terre. La famille élargie n'a pu les recueillir. Arrivées en juin, Swastika m'a dit qu'elle se sentait ici au paradis, après 2 mois d'enfer à Sindupalchowk.
- **Rajan** est né d'une jeune mère, étudiante en classe 10 (seconde), qui a été violée à Godawari. Il a été confié en avril, à l'âge de 7 jours par la maternité.
- **Amulya**, arrivée à 1 jour… c'était juste à la veille du tremblement de terre. Nous en avons oublié de recueillir son histoire…
- **Heena** est arrivée en mars, à l'âge de 6 mois, le papa venait de mourir et la mère de 35 ans est atteinte de maladie mentale.
- **Shristi et Nisha** venaient de perdre leur mère, et le père est atteint d'alcoolisme avancé, des cousins qui ne pouvaient les prendre en charge sont venus les confier fin juin.
- **Tara,** est née le jour du séisme, d'une très jeune mère réfugiée dans un foyer, d'où elle s'est échappée en laissant l'enfant.
- **Ashmita et Babita** sont arrivées fin mai, nous n'avons pas encore recueilli leurs histoires. L'une d'elles est victime du séisme.

Tara, Ashmita, Babita

Le montant de votre parrainage est libre.

Vous pouvez l'affecter à un enfant en particulier, l'enfant en sera informé, et selon son âge, vous pourrez communiquer avec lui. Mais en parrainant un enfant, vous en parrainerez 91, et ouvrirez la porte de l'une des meilleures maisons du Népal à de nouveaux enfants !!!

Car au final, l'ensemble des ressources est mutualisé au profit de tous les enfants. Il ne sera jamais possible de dire à un enfant qu'il ne peut pas manger, ni aller à l'école, ou être soigné, parce qu'il n'a pas de parrain !!!

Les parrainages de vie sont elligibles au crédit d'Impôt. *Si vous êtes imposable, il vous permettra de **bénéficier d'une réduction d'impôt de 75%** du montant de votre don dans la limite de 530€ par an et au-delà, d'une réduction d'impôts de 66% dans la limite de 20% de votre revenu imposable.*

*Un parrainage de **30 €** par mois vous coûtera au final **7,50 €,*** et sera d'une importance capitale pour nos enfants.

A l'exception des frais bancaires, notre association fonctionne à frais zéro, car les frais généraux sont financés par nos membres actifs. L'intégralité de vos dons est utilisée au profit direct des enfants.

Et si vous le pouvez, venez un jour leur rendre visite et partager une petite tranche de leur vie, ce sera la seule expérience qui vous permettra de mesurer la véritable force de votre soutien, ainsi qu'une rencontre puissante avec des enfants extraordinaires.

La maison de Khokana (à coté de Katmandou)

La salle à manger *Une chambre,* *Les salles de bains équipées de chauffe-eaux solaires*

Le salon télévision, une chambre des petits Les balançoires

La capacité d'accueil des deux maisons est de 180 places mais nous ne pouvons y accueillir que 91 enfants faute de plus de ressources régulières, pour financer leur vie courante, alors que nombre d'enfants sont en grand besoin d'un accueil.

Alors si vous voulez faire partie du club de nos supers marraines et parrains, il vous suffit de nous retourner le document ci-joint et un R.I.B. pour adhérer au prélèvement mensuel du montant de votre choix.

Vous pourrez y mettre fin à tout moment sur simple demande.

Association Enfance Népal – 228 C Chemin du Taméyé, 06560 VALBONNE – Tél. 04.93.12.28.17
N° Siret 447 617 580 00025 – Mél : asso.enfancenepal@gmail.com --- http://www.enfance-nepal.org

Enfance Népal
Association de Solidarité Internationale

Le Parrainage scolaire,
L'éducation pour espoir d'avenir.

A Mahendranagar, nous offrons l'accès à l'éducation à des enfants défavorisés

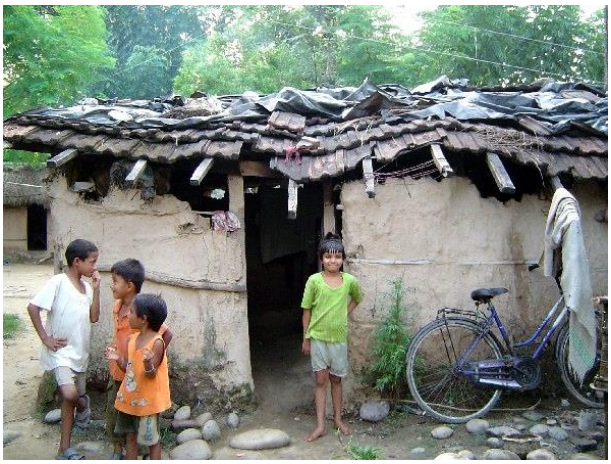

Comme pour Akash, Sara, Basanti, et Mamta, nous parrainons la scolarité de 90 enfants dans la région de Mahendranagar où peu d'ONG interviennent

Pour leur offrir l'accés à l'école, le parrainage est de 22 € par mois.

Les enfants sont nombreux sur la liste d'attente

L'école FIBS que nous offrons à nos petits protégés a parmi les meilleurs résultats du Népal en terme de réussite, le standard et les équipements éducatifs sont d'un excellent niveau, et les élèves en sont très fiers.

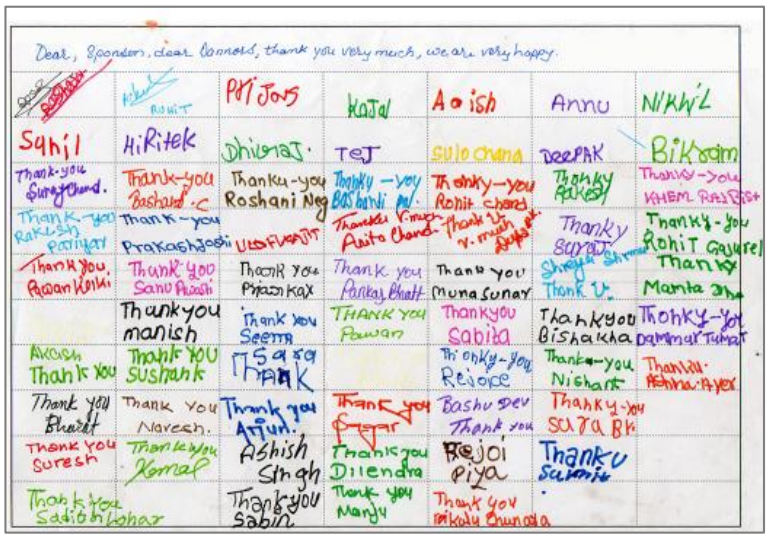

Votre soutien sera leur passeport pour l'espoir ☺

Association Enfance Népal – 228 C Chemin du Taméyé, 06560 VALBONNE – Tél. 04.93.12.28.17

N° Siret 447 617 580 00025 – Mél : asso.enfancenepal@gmail.com --- http://www.enfance-nepal.org

ENFANCE NEPAL

नमस्ते

Association de Solidarité Internationale
228 C Chemin du Taméyé, 06560 VALBONNE - Tél. 04.93.12.28.17- asso.enfancenepal@gmail.com

Nom : _____

Souhaite contribuer à l'accueil et la prise en charge d'un enfant recueilli par l'organisation « Children's Home » au Népal.

Soutien Choisi :

PARRAINAGE

☐ **PARRAINAGE de vie Mensuel**
à compléter du montant de votre choix _____ €

☐ **PARRAINAGE D'HONNEUR montant mensuel 100 €**
(prise en charge totale nourriture, salaires des nourrices, frais médicaux, surcoût très jeune enfant moins de 3 ans, ou frais de scolarité après 3 ans, maintenance des bâtiments, maintenance et renouvellement des équipements (batteries, lits, couettes, matelas etc…) maintenance du véhicule, produits entretien, de toilette, frais généraux (électricité, gaz, frais bancaires etc

☐ **PARRAINAGE Scolaire 22 € Mensuels**

Si vous souhaitez parrainer un enfant en particulier, Merci de nous indiquer le nom de l'enfant : _____

N'hésitez pas à vous engager même sur un petit montant, même 5 € sont précieux. Il est possible de stopper le parrainage à tout moment.
Pour un montant inférieur à 10 €, merci de majorer la somme de 20 centimes pour les frais bancaires.

Ces dons feront l'objet d'une attestation fiscale ouvrant droit à réduction d'impôts au titre des œuvres ou organisme d'intérêt général. En 2015, **75% des versements effectués, dans la limite de 529 €** (art. 200 du Code Général des Impôts). Pour la part des dons comprise entre 529 € et 20% de votre revenu imposable, la réduction est de 66%.
Exemple : Pour un parrainage mensuel de **30€**, le coût final sera de **7,50 €**

Téléphone : ..... Adresse Mail : .....

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA (à Compléter et joindre un Relevé d'Identité Bancaire)

TITULAIRE DU COMPTE

Nom _____ **Prénom** _____

Adresse _____

_____

B.I.C. _

IBAN _

J'autorise l'établissement teneur de mon compte (Banque ou CCP) à effectuer sur ce dernier le **prélèvement mensuel récurrent de** _____ € au profit du bénéficiaire. Je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande.

Date, le ..... **Signature :**

NOM ET ADRESSE DE VOTRE BANQUE

_____

_____

_____

BENEFICIAIRE

ENFANCE NEPAL
Association 1901 déclaration n°006202428
228 C Chemin du Taméyé, 06560 VALBONNE
Tél. 04.93.12.28.17 - asso.enfancenepal@gmail.com

N° ICS : FR26ZZZ478431